

---

L E S

# INSCRIPTIONS DE SFAKS

---

M. N. Luciani, interprète judiciaire à Sfaks, vient de communiquer à la « *Revue* » quatre inscriptions relevées par lui sur les murailles de la ville arabe. Il en donne la traduction accompagnée d'intéressants commentaires, auxquels il me permettra d'ajouter quelques mots. Mais je le félicite, d'abord, d'avoir produit ces textes : puisse-t-il en trouver d'autres et être imité par ses collègues de Tunisie.

Les villes du Midi de la Tunisie, Sfaks et Gabès, sur le littoral, Touzer, El-Hamma, Gafsa, dans le Djerid et le pays de Kastiliya, offrent à l'historien de très intéressants sujets d'étude.

De tout temps, même sous la domination romaine, mais surtout à partir de l'époque vandale, puis byzantine, ces localités vécurent presque dans l'indépendance vis-à-vis du gouvernement central, sans lien et le plus souvent en rivalité séculaire avec leurs voisines, s'administrant elles-mêmes, jouissant de franchises municipales complètes, et bravant, derrière leurs remparts, les attaques tumultueuses de leurs voisins semi-nomades, ou les assauts mieux réglés des maîtres du pays.

La physionomie de chacune de ces villes est particulière. Celles du littoral entretiennent un commerce actif avec l'Europe et l'Orient ; dès le X<sup>e</sup> siècle, les Pisans ont un *fondouk*, véritable consulat, à Sfaks, pour ne parler que de cette localité ; trop souvent, aussi, à côté du

commerce régulier, les populations, cédant à une habitude traditionnelle, se livrent à la piraterie....

On voit combien, dans de telles conditions d'existence, le bon entretien des murailles était nécessaire : de là dépendaient le salut, la sécurité de tous, le maintien de ces chères franchises municipales et de cette indépendance communaliste qui est un des traits du caractère berbère. Aussi les citadins ont-ils affecté des revenus spéciaux pour l'entretien de leurs murailles. Et voilà ce qui explique le sentiment qui a porté les reconstruc-teurs à transmettre avec tant de soin leurs noms à la postérité ; cette fierté n'est pas aussi puérile qu'elle le paraît à M. Luciani.

L'on sait qu'à partir de la seconde moitié du XI<sup>e</sup> siècle, le midi de la Tunisie se trouva entièrement livré aux immigrants arabes : les Riah d'abord, puis les Athbedj, et enfin les Soleïm qui sont restés les maîtres des plaines de ces régions. La situation de nos cités n'en fut pas beaucoup changée, bien que le commerce avec l'intérieur devint plus difficile ; mais, par suite de l'affaiblissement de l'autorité des princes zirides, tout lien politique fut rompu avec le Nord.

Bien que régis par des constitutions essentiellement démocratiques, avec un conseil municipal (Djemaa), ces républiques virent alors des familles locales prendre et conserver l'autorité, ce que nous pourrions appeler le pouvoir exécutif, et former de véritables dynasties. C'étaient, à la fin du XI<sup>e</sup> siècle :

Les Beni Er Rend, originaires d'une vieille famille du pays, à Gafça ;

Les Beni Djama, descendants d'un émir des Menakcha (Riah), à Gabès ;

Les Beni Matrouch, à Tripoli ;

Et un grand nombre d'autres chefs moins importants.

Sfaks paraît alors être resté fidèle aux Zirides.

Mais, au XII<sup>e</sup> siècle, Roger II, roi normand de Sicile, profita de l'anarchie générale pour s'emparer des principaux ports de la Tunisie. En 1144, son amiral, George d'Antioche, se rendait maître de Tripoli et, en 1148, d'El-Mehdia. Sfaks était ensuite attaqué par les Siciliens, enlevé d'assaut et mis à sac (juillet 1148); puis un gouverneur musulman, représentant le roi chrétien Roger, y était placé. Tout le littoral tunisien obéissait au roi de Sicile, mais cette possession dura juste autant que la vie de Roger II. Après sa mort, les révoltes éclatèrent partout et ce fut le gouverneur de Sfaks, Abou l'Hacen, qui donna le signal; emmené à Palerme comme ôtage, il se sacrifia, en écrivant à son fils Omar, resté à Sfaks, de se mettre à la tête des rebelles (1157).

Mais, à cette époque, un homme de génie, Abd el Moumen, montagnard de l'Atlas marocain, venait d'achever la fondation du puissant empire des Almohades et de rendre à la race berbère sa force et son unité. Appelé en Tunisie, il prépare une expédition formidable, se met en route, en 1159, bat les Siciliens sur mer et sur terre, les chasse de l'Afrique et réduit à la soumission les villes de l'intérieur, parmi lesquelles Sfaks. Les petites dynasties sont écrasées; cependant elles ne tardent pas à renaître, et nous voyons un descendant des Ben Djanja, à Gabès, reprendre le pouvoir, en 1180. Les Arabes, un instant refoulés par les Almohades, reparaissent et se livrent de nouveau à tous les excès.

Sur ces entrefaites, un membre de la dynastie almora- vide, Ibn R'anïa, part des Baléares avec un groupe de malandrins, débarque à Bougie et ne tarde pas à mettre en péril l'empire almohade (1185). Battu, après diverses péripéties, il se jette sur le Djerid, y groupe de nouveaux partisans, s'empare de Gafça et de Tripoli. Puis il marche sur la Tunisie et se rend maître de Gabès. Mais bientôt il est écrasé à El-Hamma par le souverain almohade, Abou Youssef, et contraint à se réfugier dans le désert, auprès de ses amis les berbères-voilés (Touareg). Ce fut

à la suite de cette longue campagne qu'Abou Youssef se décida à transporter, sur le littoral de l'Océan, les tribus arabes de Djochem, Acem et Riah, qui s'étaient le plus compromises. C'étaient justement les voisins de Gabès et de Sfaks, et leurs places furent prises, dans ces régions, par les Arabes de la tribu de Soleïm, particulièrement les Kaoub (1188).

Cependant Yahïa ben R'anïa, qui avait remplacé, comme chef de la révolte, son frère tué quelque temps auparavant, ne tarda pas à faire de nouvelles razia, et, dans l'une d'elles, il réussit à s'emparer encore de Gabès, qu'il frappa d'une forte contribution. Redoublant d'audace et profitant de la révolte du gouverneur almohade, il se rendit maître des régions du Sud-Ouest et, enfin, de Tunis (1202-3).

A cette nouvelle, En Nacer, souverain almohade, quitta Maroc et s'avança à marches forcées. Ibn R'anïa, évacuant le Nord, l'attendit avec toutes ses forces à El-Hamma des Matmata, près de Gabès; mais ce fut pour essuyer une entière défaite, à la suite de laquelle il dut chercher un refuge dans l'extrême Sud (1207). Sa puissance était bien détruite, et cependant il devait battre la campagne durant de longues années encore, tenu en respect par un infatigable gouverneur, Abou Mohammed, ancêtre de la dynastie hafside.

Quel rôle joua Sfaks dans cette longue période de guerres civiles? Son nom se rencontre rarement, et, tout en admettant que cette ville ne put se dispenser de subir trop souvent le sort commun, c'est-à-dire celui de Gabès, nous ne serions pas éloigné de croire qu'elle sut, la plupart du temps, rester à l'écart.

En 1228, Abou Yahïa Zakaria, répudiant la suzeraineté d'El Mamoun, fonda à Tunis la dynastie hafside, indépendante de l'empire almohade qui s'effondrait bientôt au milieu de convulsions terribles. Les Beni L'Ahmar, à Grenade; les Beni Merine (berbères-zenetis), à Fès, et les Zeyanites ou Abd el Ouadites (cousins des précé-

dents), à Tlemcen, allaient, avec les Hafsides, se partager et trop souvent se disputer la royauté de l'Afrique et de l'Espagne musulmane.

Nous approchons de l'époque de notre inscription la plus ancienne en date (sept.-oct. 1306). Sous la ferme autorité des premiers souverains hafsides, la Tunisie a recouvré la paix et les cités du Sud ont dû se soumettre à eux. Mais, vers la fin du XIII<sup>e</sup> siècle, le pouvoir est tombé dans de faibles mains ; des révoltes ont éclaté et les princes de la famille royale hafside ont cherché à s'arracher le pouvoir ; il en est résulté un fractionnement dans l'empire même : les Hafsides ont deux capitales, Bougie et Tunis (1284). Abou l'Baka Khaled règne dans la première et Mohammed Abou Aeida dans la seconde. En 1305, une nouvelle rupture éclate entre eux, à la suite de la révolte du commandant de Constantine.

Pendant qu'Abou l'Baka Khaled triomphe de cette révolte et que les Ben Mozni, de Biskra, écrasent un agitateur religieux dans le Zab, un prince de la famille royale, dont l'ambition est connue, Abou Yahia Zakaria el Lihyani, obtient du souverain de Tunis l'autorisation de faire une expédition contre l'île de Djerba, qui, depuis 1284, était une possession des Doria (1306). Mais ce n'était qu'une feinte. Après une attaque peu sérieuse, il se fit débarquer et alla dans le Djerid pour y attendre les événements. Les Arabes de cette région venaient de proclamer khalife un certain Othmane, fils d'Abou Debbous, prince almohade que Pierre III d'Aragon avait précédemment envoyé à Tripoli, en le chargeant de soulever la Tunisie. Enfin, on luttait dans le Djerid contre le fils de l'agitateur religieux tué dans le Zab par les Beni Mozni de Biskra.

Telle était la situation dans le midi de la Tunisie, en 1306, et nous comprendrons sans peine pourquoi l'auteur de l'inscription, ou plutôt son bénéficiaire, se réjouit de voir la porte en état d'être fermée.



A cette époque, de nouvelles dynasties s'étaient formées dans les villes du Sud. Citons parmi elles :

Les Beni Mozni, successeurs des Beni Roumman, à Biskra.

Les Beni Yemloul, à Touzer.

Les Beni Khallaf, à Nafta.

Les Beni Bou Meniâ, à El-Hamma.

Les Beni El Mekki, à Gabès, ayant comme dépendance Sfaks et bientôt Djerba et Tripoli.

Les Beni Thabet à Tripoli.

Dans notre inscription, le nom de Ben Sellam nous frappe, et nous ne pouvons nous empêcher de le rapprocher de celui de Ben Moslem ou Ben Selim, indiqué par Ibn Khaldoun (1) comme celui de la famille rivale des Ben Mekki, à Gabès.

Passons à l'inscription de 1619 (la troisième).

Trois siècles se sont écoulés. L'autorité ou plutôt la suzeraineté des Turcs s'est substituée, dans le nord de l'Afrique (sauf le Magreb extrême), aux dynasties indigènes, ainsi que M. Luciani l'expose.

Tunis a formé un pachalik, siège d'un pacha triennal, représentant la Porte ou le Beylarbey (bey des beys). Mais la véritable autorité est entre les mains de la République militaire des *Yoldach* ou janissaires, représentés par le *Diwan* ou conseil, composé des *Boulouk bachi* et des *Odo bachi* (capitaines et lieutenants), grades par lesquels chacun passe à l'ancienneté, en les conservant quelques mois.

En 1590, les Bouloukbachi, devenus insupportables par leur tyrannie, furent surpris et massacrés dans la Kasba de Tunis.

Les soldats turcs, divisés en 300 sections, élurent alors 300 *deys* ou vétérans (littéralement : oncles maternels),

---

(1) T. III de la traduction de Slane, p. 158, 159.

lesquels formèrent le conseil (diwan) et désignèrent un des leurs comme *dey des deys*, gardien des intérêts des yoldachs, ayant le droit de veto sur les ordres du pacha à l'égard de l'armée. Le dey devint bientôt le véritable chef de la Tunisie, ayant sous ses ordres les beys (généraux) et coptan (amiral). Dès lors l'autorité du pacha turc fut annihilée.

En 1619, Tunis obéit depuis 9 ans au dey Youssouf, gendre d'Othmane. Ce dernier a conservé le pouvoir pendant 15 ans et su faire obéir tout le monde autour de lui, repousser les attaques des chevaliers de Malte, développer la course, et exécuter de nombreuses expéditions dans l'intérieur. Youssouf a complété l'œuvre de son beau-père et conclu la paix avec la France. La cité de Marseille a un représentant à Tunis.

La teneur de notre inscription nous prouve bien que tout est changé à Sfaks : ce sont deux chefs turcs, El Hadj Khelil Bou En Nacer et Mohamed Odobachi, qui font la reconstruction « *par l'ordre du diwan victorieux* ». Or, ce diwan est, d'après nous, celui de Sfaks, et non celui de Tunis.

En effet, dans chaque garnison on formait un diwan au moyen des officiers présents, et cette assemblée statuait sur toutes les questions militaires et politiques. Quant à la djemaâ, elle existait encore auprès du *hakem el blad*, mais ses attributions étaient absolument bornées aux intérêts matériels locaux.

Prenons maintenant la première inscription, datée du 15 au 25 mai 1646 (fin rebia thani 1056). Elle est digne d'appeler toute notre attention.

On y lit que la porte a été reconstruite « *sous le règne de notre maître, le sultan très magnifique Ibrahim, par les soins du bouloukbachi* » tel.

Ici nous demandons à M. Luciani de vouloir bien contrôler la lecture du mot Merrakchi, qui nous paraît fort douteuse : 1° parce qu'un adjectif d'origine suit en géné-

ral le nom auquel il s'applique; 2° parce qu'il devrait être précédé de l'article; 3° parce que le nom « *Abd Allah* », même s'il s'applique à un renégat, est bien court.

Mais c'est un détail. L'important est de trouver à Sfaks le nom du suzerain sur une inscription de ce genre, remontant à une époque où l'autorité de la Porte et de ses représentants en Berbérie était à peu près nulle, pour tout ce qui se rattachait à l'administration intérieure du pays. Nous nous demandons s'il en existe un autre exemple, en dehors de villes comme Alger et Tunis.

A ce moment, la puissance effective se trouvait entre les mains des reïs ou corsaires. Le renégat Ali Bitchenine était le maître à Alger et avait résisté aux ordres du Grand Seigneur, dont les envoyés, chargés de l'arrêter, après avoir failli être massacrés, avaient été sauvés et recueillis par lui.

Le sultan Mourad IV, quelques années auparavant, avait requis le concours des flottes barbaresques pour lutter contre les Vénitiens; mais l'amiral Capello, ayant surpris leurs galères dans le port de Velone, les avait prises ou détruites presque en totalité.

Le 13 novembre 1637 eut lieu, à Tunis, le décès de Youssof dey, après un glorieux règne de 27 ans, pendant lequel il avait soumis strictement le pays, y compris les régions du Sud, à son autorité et rattaché Djerba à la Tunisie. Ozen Khoudja succédait à Mani, était Dey en 1646; mais Hammouda (ou Mohammed) bey, chef des troupes, dont l'autorité et l'influence étaient devenues considérables sous les règnes précédents, éclipsait en réalité le dey. Il avait organisé les zemala, afin d'utiliser les forces locales, et parcourait, chaque année, les régions les plus reculées pour percevoir l'impôt et rendre la justice.

Quant au sultan Ibrahim, il succéda, en 1640, à son frère Mourad IV, et s'occupa d'abord de la direction de



la guerre contre les Cosaques de la Mer-Noire. Mais, en 1644, les chevaliers de Malte ayant poussé l'audace jusqu'à enlever un navire ottoman portant un officier du sérail et le cadi de La Mekke, le sultan résolut d'en finir avec ses deux irréconciliables ennemis, l'Ordre et Venise. En 1645, il fit passer 80,000 hommes dans l'île de Candie et convoqua à Navarin les marins de Berbérie. Mais les reïs se rappelaient encore le désastre de Velone, et tous refusèrent de s'y rendre. C'est alors que le sultan voulut faire arrêter à Alger Ali Bitchenine, et nous avons dit ce qui en advint.

Ainsi, c'est au moment où Ibrahim voit son autorité méconnue à ce point en Berbérie, où ses envoyés y sont bafoués, où il doit renoncer à attaquer Malte, par suite de la défection des reïs, qu'un Bouloukbachi, songe, dans une bourgade, à faire placer son nom sur une inscription sans importance !

Voilà qui mérite d'être signalé. Espérons que cette délicate attention a adouci l'amertume dont le Khakan venait d'être abreuvé par ses vassaux de Mag'reb...., si toutefois il l'a connue.

Nous voici maintenant à la dernière inscription, qui est de 1748.

Nous y retrouvons le nom de Sellami, d'où l'on peut conclure que l'autorité est revenue aux mains des anciennes familles du pays. Il n'est plus question de sultan, ni de bouloukbachi, ni d'odobachi....

C'est que la Tunisie a été le théâtre d'une importante révolution : au commencement de janvier 1706, Hossein-Bey, triomphant de ses ennemis et des deys, est resté seul maître du pouvoir et a fondé la dynastie beylicale qui reste encore en Tunisie. C'en est fait de la puissance des yoldachs, des reïs, des deys, des pachas et du diwan, pouvoirs créés pour se pondérer et qui n'ont produit que l'anarchie. Le bey règne et gouverne.

Ali-Pacha, neveu de Hossein, le renversa, il est vrai,

en 1740 ; mais ses descendants ne devaient pas tarder à remonter sur le trône.

Remarquons dans cette inscription l'absence de désignation de l'autorité au nom de laquelle la construction a eu lieu : « ... *par l'ordre de ceux qui ont qualité pour lier ou délier, et l'ordre de qui de droit en ville.* » Voilà une formule indiquant bien que l'auteur, le « *curateur des remparts* », n'a pas voulu se compromettre, ayant la conviction que le gouvernement n'était pas solide, mais tenant à le ménager. Si on avait toujours agi de cette façon, que d'inscriptions n'auraient pas subi tant de grattages et de surcharges !

Le 31 août 1756, Ali-Bey devait être renversé par son cousin Mohamed, fils de Hossein-Bey, soutenu par les Algériens ; mais déjà, en 1746, la paix avait été rompue avec Alger, dont les troupes, soutenues par le bey de Constantine, étaient venues assiéger le Kef, et après quelques tentatives s'étaient retirées. Peut-être à Sfaks sentait-on, en 1748, que ce n'était que partie remise ?

Telles sont les réflexions que l'article de M. Luciani a fait naître en moi. Je comptais pouvoir les formuler en quelques lignes, mais le sujet m'a entraîné bien au delà. J'en demande pardon au lecteur.

Ernest MERCIER.

---

P. S. — Si M. Luciani pouvait recueillir des renseignements sur l'administration du « *fonds des remparts de la ville* » et de son « *curateur* », cela ne manquerait pas d'intérêt.

E. M.

---